L'ABEILLE.

PAR BULLIET, MAUNEL & CIE.
No. 81, RUE CHARTRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LA SEMAINE, $1.00 | Imprimé d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1842.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS:
HENRY CLAY.

Le bateau-poteur de la malle du Nord, n'était pas arrivé hier soir à neuf heures.

Toujours.—Le navire *Ohio*, arrivé hier de Philadelphie a apporté $70,000, le brick *Président*, de la Havane avait mille doublons à bord, et le *Rockall*, venu d'Angleterre avait 600 souverains.

Le navire *Orleans*, de New-York, a apporté $180,000 en espèces.

Les navires qui sont au bas du fleuve, apportent un demi million de piastres en espèces.

ACCIDENT.—Mercredi soir, 9 de ce mois, vers une heure, un *aboli* a eu lieu en face de l'habitation de M. Cooper, dans la paroisse d'Iberville; la maison d'entrepôt a été engloutie dans le fleuve, ainsi que trente boucauts de sucre; le steamboat Loda n'a pu en sauver qu'un seul.

ACCIDENT.—Un sieur GARDNER, de la Nouvelle-Iberie, s'est tué dernièrement en tombant de cheval tout près de Martinville.

Une négresse appartenant à M. John Palfrey, sucrier de la paroisse de St. Martinville, employée à retirer la bagasse, a été prise dans le moulin; un de ses bras et une partie de son buste ont été horriblement mutilés. Elle est morte sur le champ.

PROMIS VOYAGE.—La *Belle des Attakapas* a fait son dernier voyage de la Nouvelle-Iberie à la Nouvelle-Orléans et de retour, par la mer, en moins de sept jours.

GEO. W. BUTHWELL, prévenu d'avoir contrefait des billets de banque, a été condamné par la Cour de 1re circ des Opelousas, à 30 jours de réclusion solitaire et à trente-six de travaux forcés dans le pénitentiaire de l'Etat.

Depuis sa condamnation on a acquis la certitude que Buthwell s'est rendu coupable du vol d'un nègre dans la Paroisse de Catahoula. Le propriétaire de ce nègre veut provoquer du chef de ce vol des poursuites contre Buthwell, à l'expiration de sa peine.

ES-RIC. GREEN a aussi été trouvé coupable du vol d'un nègre appartenant à M. Vaughan, vendredi dernier, et a 7 ans de travaux forcés dans le Pénitentiaire de l'Etat.

Quand à VAUGHAN, détenu sous le soupçon d'être affilié à une bande de voleurs de nègres, son procès n'a pas eu lieu, ayant été reclamé par les autorités du Mississipi.

MÉRITÉE.—Le Bayou Chêne devrait abliquer son nom et le remplacer par celui de *Bayou Sandard*. En effet, depuis moins d'un an et demi divers meurtres y ont été commis. Celui de Taw, qui a coûté la vie à Farmer a la potence, a ouvert la funeste série, et voilà qu'à quelques pas de la place encore tachée de son sang, John Merriman tombe mort sous les coups d'un nommé Martin. Le meurtrier a pris la fuite.

[Gazette des Attakapas.]

FAUX BILLETS.—Les faux billets de $50 de la Banque de l'Etat de la Louisiane sont ma heureusement assez répandus dans nos environs. Ils sont si habilement contrefaits que des personnes de beaucoup de tact, ayant l'habitude de palper des billets de banque, s'y sont laissé prendre. Il existe cependant dans le corps de ces billets un indice propre à les faire reconnaître aisément. Au lieu de ces mots : *payable on demand*, qui se trouvent dans les bons billets, on y lit *payible* OR *demand*.

[Gaz tte des Attakapas]

Les citoyens de Fulton [Ky] se sont remis sous les armes durant toute la semaine dernière, parce qu'ils craignaient une révolte parmi les nègres.

RIVIÈRE CUMBERLAND.—Le *Nashville Bâte du* fer, de ce mois dit que la rivière Cumberland est toujours si basse, qu'il n'y a que de très petits bateaux qui puissent y naviguer.

Les constructions se poursuivent avec rapidité à Cincinnati [Ohio] La *Gazette* dit qu'une personne faisant actuellement construire différents maisons, en parle que lorsqu'elles seront achevées, elles lui auront coûté dix fois plus que celles qu'il a déjà construites.

ENCORE LE TEXIENNE.—M. Daniel Adam, qui, il y a quelques jours, avait été nommé marshall des Etats-Unis de l'Ohio, vient d'être destitué par le capitaine Tyler, qui a mis à sa place John McElvaine, démocrate reconnu.

EMPRISONNEMENT POUR DETTES.—La chambre des représentants du Tennessee vient de passer, à une forte majorité, une loi abolissant l'emprisonnement pour dettes. Cette loi sera approuvée par le sénat.

GRANDS VOYAGES DE TRAVAUX PUBLICS.—Le président vient de lancer une proclamation ordonnant la vente des terres publiques situées dans le Michigan. Cette vente aura lieu le 20 du mois prochain, au bureau des terres publiques, à Genesseo. Une autre vente de terres aura aussi lieu dans l'Iowa le 6 décembre prochain. Toutes ces terres se feront également dans le Wisconsin, le Missouri et les Illinois. Les emigrants qui auront l'intention de visiter ces terres ne manqueront pas sans doute de profiter de cette bonne occasion qui leur est offerte de se procurer des terres à bon marché.

TABASCO & LAGUNA.

Le steamer YAZOO *Planter*, capitaine Levy, parti de la Nouvelle-Orléans le 28 du mois d'août dernier est de retour de Laguna et Tabasco depuis avant-hier. Ce bateau a vaqué quinze jours d'une très petite campagne à opérer la remplète du 4 septembre dernier, sans faire aucune avarie. Le premier jour de son départ du Barataria, vendredi matin 2 heures du 3 septembre à 8 heures du soir, le YAZOO Planter jeta l'ancre à 12 milles de Tabasco dans la rivière St Pedro dans un mouillage où il y avait quelques navires français, anglais et américains. Le pilote n'ayant pas voulu répondre au signal du YAZOO Planter, le capitaine Levy se décida à passer la barre sans pilote et il le traversa sans le faire aucune accident avec les couleurs américaines. Il paraît que l'arrivée de ce petit bateau à vapeur à Tabasco jeta les autorités de cette ville dans la plus grande anxiété, elles s'imaginèrent pendant un instant qu'il y avait à bord des troupes du Texas qui venaient s'emparer de la ville.

Le capitaine Levy a quitté Tabasco le 28 septembre pour se rendre à Laguna d'où il partit le 15 octobre. Un instant avant son départ le capitaine a appris que le commandant Whitehaven du brick anglais White-Haven venait de mourir de la fièvre jaune, que le capitaine du brick anglais Rising Sun, de Liverpool était atteint de l'épidémie, et qu'il n'en resterait probablement que peu.

La goélette de guerre Texienne *San Antonio*, dont on n'avait pas eu de nouvelles depuis longtemps et sur le compte de laquelle on craignait quelques fâcheuses accidents, surtout après la tempête du 1 septembre, était mouillée le 4 du mois dernier, aux Alacrans, pour ainsi dire sur la côte du Yucatan, d'où elle est partie le 13 après avoir reçu la nouvelle que la flotte mexicaine devait aussi peu venir croiser dans ces parages.

VARIÉTÉS.

LE SUCRE DE MAIS.

Une conversation intéressante a eu lieu entre le physicien et les chimistes de l'Académie. On se rappelle que MM. Soubeiran et Biot ont constaté, en répétant les observations du docteur Pallas, que dans le suc des tiges de maïs, privé de leurs fleurs, il existe une quantité considérable de sucre cristallisable de canne et une fort petite proportion de sucre incristallisable, sucre de la seconde espèce, analogue à celui de fécule et de raisin. Le sucre de canne, agit dans un certain sens sur la lumière polarisée qu'il dérange de son plan primitif, et comme nul autre sucre n'agit de la même manière, le procédé optique fournit un moyen d'estimer l'existence du sucre incristallisable ou de raisin et aussi la proportion du sucre cristallisable ou de canne. Pour ce dernier, la polarisation optique nous donne en outre quelque chose d'analyse *quantitative*, selon l'expression barbare, mais consacrée, des chimistes. C'est même là la conséquence saillante des recherches de M. Biot, tendant à faire entrer sa polarisation dans les laboratoires.

M. Pelouze a lu une note dont le fond, au contraire, a pour but de revendiquer les droits de la chimie. Il a revu d'anciennes expériences sur le sucre fixé de la betterave et il a signalé de nouveau ce fait remarquable, savoir : que le sucre fixé de cette plante renferme pas la moindre partie incristallisable, mais uniquement du sucre de canne. Si par hasard une pulpe quelconque renfermait du sucre de la seconde espèce, sucre incristallisable et non cristallisable, alors on devrait, pour trouver, suivant M. Pelouze, au moyen et très-délicat, signalé par M. Pelouze, ce chimiste a vu que la glasse et les sels de cuivre exercent une action tellement divisive sur le sucre incristallisable qu'ils en décident la plus petite quantité. Ainsi M. Pelouze a rapporté devant l'Académie ce fait extrêmement curieux que dans plusieurs litres de sucre de betterave, on fait tomber un grain de raisin, ou même une goutte de jus du raisin, cette légère quantité de sucre de raisin s'y dévoile aussitôt par un précipité coloré sous l'action du cuivre.

Voilà sans contredit un procédé infiniment délicat pour apprécier jusqu'à quel point une solution de sucre de canne ou de betterave (sucres identiques) se trouve mêlée avec des sucres incristallisables de la seconde espèce (sucres de fécule, de raisin et autres).

On a aussi signalé avec intérêt par M. Pelouze qu'un chimiste italien, ayant fait subir des modifications heureuses au procédé de M. Pommier, va faire connaître un instrument analogue à celui de M. Gay-Lussac pour les soudes et par lequel on lira sur le champ la proportion quantitative d'un sucre incristallisable et mauvais dans une dissolution quelconque de sucre et au-si la proportion du sucre cristallisable ou de canne. Pour ce dernier, la polarisation optique nous donne en outre quelque chose d'analyse *quantitative*, selon l'expression barbare, mais consacrée, des chimistes. C'est même là la conséquence saillante des recherches de M. Biot, tendant à faire entrer sa polarisation dans les laboratoires.

M. Pelouze a lu une note dont le fond, au contraire, a pour but de revendiquer les droits de la chimie. Il a revu d'anciennes expériences sur le sucre fixé de la betterave et il a signalé de nouveau ce fait remarquable, savoir : que le sucre fixé de cette plante ne renferme pas la moindre partie incristallisable, mais uniquement du sucre de canne. Si par hasard une pulpe quelconque renfermait du sucre de la seconde espèce, sucre incristallisable et non cristallisable, alors on devrait, pour trouver, suivant M. Pelouze, au moyen et très-délicat, signalé par M. Pommier, ce chimiste a vu que la glasse et les sels de cuivre exercent une action tellement divisive sur le sucre incristallisable qu'ils en décident la plus petite quantité. Ainsi M. Pelouze a rapporté devant l'Académie ce fait extrêmement curieux que dans plusieurs litres de sucre de betterave, on fait tomber un grain de raisin, ou même une goutte de jus du raisin, cette légère quantité de sucre de raisin s'y dévoile aussitôt par un précipité coloré sous l'action du cuivre.

Voilà sans contredit un procédé infiniment délicat pour apprécier jusqu'à quel point une solution de sucre de canne ou de betterave (sucres identiques) se trouve mêlée avec des sucres incristallisables de la seconde espèce (sucres de fécule, de raisin et autres).

On a aussi signalé avec intérêt par M. Pelouze qu'un chimiste italien, ayant fait subir des modifications heureuses au procédé de M. Pommier, va faire connaître un instrument analogue à celui de M. Gay-Lussac pour les soudes et par lequel on lira sur le champ la proportion quantitative d'un sucre incristallisable et mauvais dans une dissolution quelconque de sucre de canne. Ici la chimie rencontre ses vrais engages à côté du procédé optique. Avec des avantages égaux la chimie obtiendra facilement la préférence, car il y aura toujours une certaine difficulté à faire sortir les instruments de polarisation du cabinet des physiciens.

A propos de la proportion considérable et inattendue du sucre de canne que l'on a trouvée dans les tiges sans fleurs du maïs, et de la proportion très exigue de sucre non cristallisable qu'y trouve mêlé, M. Thénard a émis dans cette idée que peut-être le sucre de la seconde espèce se développait pendant les opérations. En effet, le suc de maïs renferme de l'amidon et de la diastase, laquelle favorise singulièrement le passage de la fécule en sucre de raisin. M. Biot ni M. Pelouze n'ont point complètement détruit les objections de M. Thénard, quant à l'origine du sucre uvaqueux du maïs. En effet, il faut chauffer dans l'opération, au moins lorsque, suivant la méthode de MM. Soubeiran et Biot, on clarifie le jus par le charbon. On voit par cette réponse de l'état de la question que toutes ces recherches sur le maïs, si beaucoup d'autres, tant par les applications scientifiques qu'elles soulèvent que par les applications industrielles qu'elles semblent nous promettre.

Quant à ces dernières, nous devons encore en dire un mot, qui aura peut-être pour résultat de calmer un peu les espérances gigantesques que l'on est toujours si prompt à entretenir sur les procédés nouveaux. Avoir dit que le sucre de canne et le sucre incristallisable, sucre de la seconde espèce, analogue à celui de fécule et de raisin. Le sucre de canne agit dans un certain sens sur la lumière polarisée qu'il dérange de son plan primitif, et comme nul autre sucre n'agit de la même manière, le procédé optique fournit un moyen d'estimer l'existence du sucre incristallisable ou de raisin et aussi